

MOURENX

Transition se mobilise en soutien aux Très Petites Entreprises



Les locaux de Transition se situent au Centre Yves Dréau. © CÉLINE WELKA

L'association Transition, basée à Mourenx, couvre l'ouest du Béarn. Elle réalise des actions dans les domaines de l'insertion professionnelle, de la mobilité des personnes en recherche d'emploi et du développement économique local. Elle est financée par les collectivités locales, l'Etat et l'Europe.

Transition fait désormais évoluer son service de soutien en RHTPE (Ressources humaines dédiées aux très petites entreprises). Actif sur les territoires de la CCLO (Communauté des communes Lacq-Orthez) et la CC Béarn des Gaves, le dispositif se transforme en « Soutien TPE » pour s'adapter à la crise actuelle liée au Covid-19.

Aider les TPE du territoire

En plus de reprendre contact avec les dizaines de TPE déjà rencontrées, l'équipe de Transition va ainsi aller au-devant d'autres TPE du territoire pour les guider dans leurs démarches et leur permettre de traverser la crise.

L'action « Soutien TPE » se ré-

alise par un échange téléphonique de 15 à 30 minutes. L'objectif est d'apporter des réponses gratuites aux divers questionnements des dirigeants pour faire face au changement d'activité.

Les solutions proposées sont articulées avec les initiatives portées par les institutions publiques et les chambres consulaires. « Les échanges abordent différents thèmes, notamment le niveau d'activité économique, les solutions pour l'emploi des salariés (chômage partiel, télétravail...), les enjeux financiers (les reports de charges, le besoin de financement), les mesures de sécurité et de prévention en cas de reprise d'activité » explique Olivier Béral, directeur de Transition.

Toute entreprise de moins de 10 salarié(e) s ou indépendant, quel que soit son domaine d'activité (agriculteurs, commerçants, artisans...), qui souhaite bénéficier de ce soutien peut également contacter le dispositif en priorité à l'adresse mail soutienTPE@transition64.fr ou par téléphone au 05 59 60 02 60.

SALIES-DE-BÉARN

Les thermes face à la crise du Covid-19 : « Plus rien ne sera pareil »

Fermés et fortement impactés par la crise sanitaire, les thermes de Salies se projettent déjà sur le redémarrage.

INTERVIEW

CHANTAL MANESCAU →
DIRECTRICE DES THERMES DE SALIES



Chantal Manescau, directrice des thermes de Salies, a fait le point sur la situation de son établissement en cette période de crise sanitaire.

Face à la pandémie, où en sont les thermes de Salies ?

« La gravité et l'ampleur de la crise sanitaire nous ont naturellement conduits à fermer les thermes dès le lundi 16 mars. Cette décision a été motivée par l'impérieuse nécessité d'assurer la sécurité de nos clients et de nos salariés ».

Comment vous adaptez-vous à cette situation hors du commun ?

« Comme lors des inondations du 13 juin 2018, j'ai décidé de me battre et de tout mettre en œuvre pour sauver l'entreprise, les emplois et le devenir du thermalisme et thermoludisme à Salies-de-Béarn.

Je travaille à distance et non-stop depuis mon domicile, assistée de deux collaboratrices intervenant en télétravail, dans un contexte d'activité maintenue à mi-temps : Floodie Carrasquet, responsable du Spa, et Jade Marszalek, agent administratif ».

« JE PRIVILÉGIE UNE REPRISE DE NOS ACTIVITÉS DÉBUT SEPTEMBRE »

Quelle stratégie avez-vous choisie pour sauver les thermes ?

« Sur le plan financier et social, la mise en activité partielle de l'ensemble du personnel, à l'exception des salariés en télétravail, s'est imposée. Ensuite, des démarches ont été conduites auprès des organismes bancaires et des sociétés de leasing pour le report des échéances d'emprunts et de leasing. Ces derniers ont fait preuve de la plus grande écoute et je les en remercie.

Un paiement différé des charges sociales a été accordé par l'Urssaf et les organismes de retraite, conformément aux directives gouvernementales.

Ensuite, des négociations au cas par cas ont été organisées avec les fournisseurs pour la suspension temporaire des contrats et pour le



Les thermes sont fermés depuis le lundi 16 mars. © ARCHIVES SERRE L'AVELLE

règlement reporté des factures.

Sur le plan commercial, mes assistantes maintiennent le contact avec les curistes et les clients du Spa thermal. Elles prennent en charge les appels entrants et gèrent tous les courriels des clients. Elles contactent les curistes en vue de la reprogrammation des cures à une date compatible avec la réouverture du secteur de soins. Et elles procèdent au traitement de toutes les nouvelles réservations de cure ».

Avez-vous un calendrier pour la réouverture ?

« Nous sommes sans certitude sur la date de reprise des cures thermales et des activités ludiques. Au gré des annonces gouvernementales et de l'évolution de la pandémie, nous émettons des hypothèses de réouverture de l'établissement.

Nous projetons les différents scénarios de reprise de nos activités à partir des avis des épidémiologistes, et notamment celui reposant sur une période de 6 mois entre le début de la pandémie en France et le déconfinement.

La prospective est d'autant plus complexe qu'elle est liée au profil des curistes, majoritairement composés de seniors et parfois polypathologiques, donc population à risques ; à la nature de nos soins, chauds et humides ; et également au caractère non prioritaire de nos activités en termes de santé publique, selon l'administration de tutelle.

Au mieux, un redémarrage progressif des services de soins est envisagé à partir du 17 juillet et,

au pire pour les moins optimistes, une année blanche. Je privilégie une date intermédiaire, à savoir une reprise de nos activités début septembre, et plus précisément le 31 août pour la première séquence de cure thermale ».

Comment envisagez-vous votre activité à l'issue de cette crise ?

« Nous bâtissons dès à présent le modèle économique, social et commercial des futures activités des thermes de Salies-de-Béarn. Plus rien ne sera pareil et nos outils de travail devront s'adapter à ce nouveau contexte. Les modalités de réouverture des établissements recevant du public (piscines par exemple) ou thermaux ne sont pas à ce jour définies.

Mais il est évident que toutes les activités accueillies de façon différenciée seront assorties de procédures strictes de prévention préalable. Nous attendons les directives de l'Agence Régionale de Santé en la matière ».

L'avenir financier est-il assuré ?

« Bon nombre de stations thermales ne résisteront pas à la tempête Covid et resteront sur le flanc à l'issue de la crise sanitaire. Chaque jour qui passe est un vrai combat et un défi à relever. Notre objectif est de passer ce cap sans dommages financiers et sociaux à l'arrivée.

Le recours à un prêt garanti par l'Etat est en cours de formalisation et devrait assurer la couverture de nos besoins financiers générés par l'absence de chiffre d'affaires pendant plusieurs mois ».

PROPOS RECUEILLIS PAR SERGE L'AVELLE

EN IMAGE

MONEIN

Elle a déjà confectionné 200 masques chez elle

Passionnée de photographie et de bricolage, Agnès Huberlant travaille dans un atelier de couture. Pendant son temps libre à son domicile, le soir et le week-end, elle profite de son savoir-faire pour réaliser des masques pour ses amis et pour des professionnels de santé (notamment le SIAD de Monein).

Ainsi, depuis mi-mars, dans sa maison transformée en atelier, en compagnie de ses chats et sous l'œil attentif de son compagnon, Agnès a confectionné 200 masques. Dans la salle à manger, dans le sous-sol, les tissus s'amoncellent, les fils s'entremêlent et Agnès garde le cap : « Ma machine à coudre tourne à plein régime. Le



moteur chauffe et je dois faire des pauses » plaisante-t-elle, avec sa bonne humeur habituelle et son énergie débordante qu'elle met au service des autres. © MARIE-HÉLÈNE FÉLIX

ZOOM

« Un rôle majeur à jouer dans la société de demain »

Pour Chantal Manescau, « notre profession va devoir s'adapter au virus qui va nous accompagner pendant plusieurs années et adopter un guide des bonnes pratiques préventives. Nous devons repenser notre avenir et renforcer nos offres bien-être pour satisfaire l'attente très forte de reconstruction mentale et physique. Nous aurons un rôle majeur à jouer dans la société de demain pour la réparation des cicatrices consécutives à toutes les souffrances de nos concitoyens ».